

# Plébiscite historique des Irlandais en faveur de l'avortement

► Plus des deux tiers des électeurs ont approuvé la légalisation de l'IVG, lors d'un référendum, vendredi 25 mai

► L'ample victoire du oui, dans toutes les couches de la société, témoigne de la perte d'influence de l'Eglise catholique

PAGE 2

Une militante du oui, à proximité d'un bureau de vote de Dublin, le 25 mai.

JEFF J. MITCHELL/GETTY IMAGE/AFP

## Avortement : nette victoire du oui en Irlande

Plus des deux tiers des électeurs irlandais ont approuvé la légalisation de l'IVG lors d'un référendum historique

LONDRES - correspondant

Rurale ou urbaine, masculine ou féminine, jeune ou âgée : l'Irlande tout entière a plébiscité le droit à l'avortement, vendredi 25 mai, lors d'un référendum historique qui rompt avec des siècles de prohibition et confirme spectaculairement la perte d'influence de l'Eglise catholique.

Plus des deux tiers des 3,3 millions d'électeurs – soit 68 %, selon un sondage effectué pour le quotidien *The Irish Times* à la sortie des urnes, et même 69,4 % pour la radio-télévision publique RTE – ont voté en faveur de l'abrogation du 8<sup>e</sup> amendement de la Constitution, qui prohibe de fait tout avortement en protégeant « l'enfant à naître » au nom de son droit à la vie « égal à celui de la mère ».

« Il semble que nous écrivions une page historique », a tweeté le premier ministre de centre droit Leo Varadkar. « Je m'endors ce soir avec l'espoir de me réveiller dans un pays plus généreux, plus attentionné et plus respectueux », a déclaré pour sa part le ministre de la santé Simon Harris, voix marquante de la campagne du « Yes ». Le résultat définitif du référendum devrait être proclamé officiellement samedi après-midi.

### Levée d'un vieux tabou

L'avortement, passible de la prison à vie entre 1861 et 2013, et de quatorze ans de détention depuis, va ainsi être légalisé en Irlande.

L'ample victoire du oui propulse l'Irlande, dont la législation est l'une des plus restrictives et répressives d'Europe en matière d'avortement, dans le droit commun de l'Union européenne. Les quelque 5 000 Irlandaises qui, chaque année, sont contraintes, pour avorter, de se rendre au Royaume-Uni à leurs frais, ou de commander sur Internet des pilules abortives à leurs risques et périls, pourront bénéficier d'un accueil médical dans leur pays dès que la loi, promise par le gouvernement Varadkar, aura été approuvée.

Le projet de loi publié avant le référendum prévoit que l'IVG pourra être pratiquée sans justification pendant les douze premières semaines de grossesse ; jusqu'à vingt-quatre semaines en cas de risque grave pour la santé de la mère ; et ensuite seulement en cas d'anomalie fœtale.

Les campagnes (60 %) ont approuvé la libéralisation de l'IVG, presque autant que les villes (71 %), les hommes (65 %) presque autant que les femmes (70 %), les jeunes (87 % des moins de 25 ans) nettement plus que leurs aînés (63 % des 50-64 ans).

« Derrière presque chaque porte à laquelle nous frappions, il y avait une histoire d'avortement, parfois très ancienne, qui n'avait pas pu être racontée jusqu'à présent », témoignait vendredi soir une militante du oui.

Comme lors du référendum de 2015 sur le mariage homosexuel,

qui avait donné lieu de multiples coming out publics et à des manifestations de solidarité, la campagne pour le droit à l'IVG a été marquée par de nombreuses confessions et par la levée d'un vieux tabou.

Avant le vote, prêté comme serré, l'éventualité d'une victoire du non mettait la larme à l'œil de bien des femmes militant pour leur liberté. Trop de drames vécus dans la honte et la solitude, trop de situations aberrantes comme ces grossesses pathologiques ou résultant d'un viol poursuivies coûte que coûte, ces femmes empêchées de « voyager » en Grande-Bretagne.

En 1995, les Irlandais n'avaient approuvé la légalisation du divorce que par 50,3 % des voix ; en 2015, ils ont dit oui au mariage homosexuel par 62,07 % et ils viennent donc de légaliser l'avortement par 68 %. Une progression qui reflète la disparition de l'ascen-

dant moral de l'Eglise catholique, qui a longtemps servi d'armature à l'Etat, après les guerres civiles des années 1920, qui ont libéré l'Irlande de la tutelle britannique.

### Messes moins fréquentées

En 1983, le clergé, encore tout puissant et craignant une jurisprudence libérale de la Cour suprême, avait réussi à faire voter à 66,9 % le 8<sup>e</sup> amendement à la Constitution qui interdisait l'avortement, même en cas de viol ou d'inceste, même si le fœtus souffrait de malformation. Cadenassée dans la loi

suprême, la prohibition devenait impossible à annuler par la loi.

Mais depuis lors, les scandales n'ont cessé d'éclabousser l'Eglise : pédophilie de prêtres, révélation sur la vente des bébés de filles-mères exploitées dans des blanchisseries (« Magdalen Laundries ») par des religieuses dans les années 1950, découverte d'un charnier d'enfants au couvent de Tuam en 2014... Difficile de considérer le clergé catholique comme défen-

**Les scandales n'ont cessé d'éclabousser l'Eglise. Celle-ci s'était d'ailleurs montrée discrète pendant la campagne**

seur des femmes et des enfants.

Certes, 87 % des Irlandais se disent encore catholiques, et la radio publique sonne l'angélus, mais les messes sont moins fréquentées et les couvents ne recrutent plus. L'Eglise avait d'ailleurs préféré se montrer discrète pendant la campagne du référendum. Vendredi, des électeurs ont protesté contre la présence d'une Bible dans certains bureaux de vote. La loi électorale le prévoit en effet pour permettre aux électeurs de jurer de leur état civil s'ils

ne sont pas en mesure de produire un document d'identité.

La victoire impressionnante du oui résulte d'une subtile campagne de la société civile lancée après le scandale provoqué en 2012 par la mort en couches, à l'hôpital de Galway, de Savita Halappanavar, 31 ans, d'une septicémie fulgurante après s'être vu refuser une IVG en dépit d'une rupture précoce de la membrane.

Intense lobbying des responsables politiques, sensibilisation de l'opinion à travers des témoignages publics, « *ce référendum n'est*

*pas tombé du ciel. Il a été patiemment et stratégiquement préparé depuis des années* », confiait, avant le vote, Ailbhe Smyth, figure de proue de la campagne du oui.

Une première victoire inattendue est survenue en avril 2017, lorsqu'une assemblée citoyenne présidée par une juge de la Cour suprême a recommandé cette réforme libérale, sans restriction, jusqu'à douze semaines. Des milliers de témoignages, notamment de ceux relatant la popularisation de la pilule abortive,

ont montré que le statu quo était impossible. Le principe d'un référendum était acquis. Il faudra le feu vert d'une commission parlementaire et des sondages favorables pour que le premier ministre, d'abord réticent, annonce qu'il fera campagne pour le oui.

Le résultat du vote de vendredi apparaît comme un triomphe pour M. Varadkar. Il pourrait l'inciter à pousser son avantage dans deux directions : en provoquant des élections législatives anticipées et, avec le soutien des Vingt-Sept, en haussant le ton à l'égard

du Royaume-Uni pour éviter que le Brexit, catastrophe potentielle pour l'Irlande, ne se traduise par le retour de la frontière avec l'Irlande du Nord.

Les 25 et 26 août, le premier ministre irlandais accueillera le pape François, qui vient à Dublin pour clôturer la « Rencontre mondiale des familles ». ■

PHILIPPE BERNARD

## La lente conversion du premier ministre, Leo Varadkar

**PARI RISQUÉ, PARI GAGNÉ.** En osant poser aux électeurs irlandais la plus controversée des questions et affronter le tabou suprême de ce pays historiquement catholique, le premier ministre Leo Varadkar, 39 ans, a aussi bousculé les convictions qu'il a lui-même longtemps affichées. Fer de lance des prochoix et de la campagne – victorieuse vendredi 25 mai – pour abroger le 8<sup>e</sup> amendement de la Constitution, qui prohibe l'avortement, le chef du parti de centre droit Fine Gael s'est longtemps présenté comme un opposant à la libéralisation du droit à l'IVG. C'est « *en écoutant les femmes qui [l']entourent, [s]es sœurs et [s]a mère, en écoutant [s]es amis et [s]es collègues de parti* » qu'il dit avoir changé d'avis.

Lorsqu'il est nommé à la tête du gouvernement, en juin 2017, ce jeune ministre ambitieux, fils d'immigré indien et ouvertement homosexuel, médecin de formation, ultralibéral en économie et pro-européen,

n'apparaît pas comme le fer de lance d'une réforme en la matière. « *Je ne suis pas pratiquant mais je souscris largement à la doctrine sociale de l'Eglise. Je ne suis pas favorable à l'avortement* », a déclaré en 2010 dans le quotidien *Irish Independent* celui qui n'est encore que député. Non seulement M. Varadkar se dit alors opposé à l'avortement en cas de viol – car « *ce n'est pas la faute de l'enfant s'il est l'enfant du viol* » –, mais il justifie l'hypocrisie de la Constitution qui permet d'aller avorter à l'étranger.

### « Je continue de croire en la vie »

C'est une fois devenu ministre de la santé qu'il commence, en 2015, à professer une opinion moins tranchée. « *Mon expérience de médecin et de ministre de la santé m'amène à la conclusion que le 8<sup>e</sup> amendement est trop restrictif, car il ne prend pas en compte la santé de la mère à long terme* », déclare-t-il devant le Parlement. récem-

ment, Leo Varadkar a confié que deux cas, dont il avait eu à connaître en tant que ministre, l'avaient fait changer d'avis : celui d'une femme cliniquement morte, maintenue artificiellement en vie pour la faire accoucher, et celui d'une demandeuse d'asile refoulée d'Angleterre, où elle allait avorter.

Nommé premier ministre en juin 2017, il doute encore que le pays soit prêt pour cette réforme. Ce n'est qu'à la fin janvier 2018 qu'il sort définitivement de son ambiguïté en se lançant dans la campagne du oui. « *Il est juste de dire que mon opinion a évolué, reconnaît-il alors. Même les gens qui sont favorables à l'avortement dans certaines circonstances sont "provie". Je continue de croire en la vie, mais je comprends que dans certaines circonstances, une grossesse ne peut pas continuer.* » A l'époque, un sondage donne 56 % d'opinions favorables à la libéralisation. ■

PH. B.